

Qui a dit?



«Ce qu'il y a de bien avec l'Express, c'est que, à force de vouloir nous dénigrer, ce journal très fortement orienté à gauche nous fait de la publicité gratuite.»

- a) Stéphane Benoit-Godet, rédacteur en chef du Temps
- b) Daniel Haldimann, candidat UDC au Conseil national
- c) Fanny Noghero, secrétaire générale du PLRN

«Quiconque voudrait troubler la paix du travail dans le canton de Neuchâtel serait dénoncé et poursuivi.»

- a) Sylvia Locatelli, chargée de mission auprès du Département de l'économie et des affaires sociales, dans le domaine de la réinsertion professionnelle
- b) Alain Ribaux, chef du département de la justice, de la sécurité et de la culture
- c) Jean-Claude Baudoin, secrétaire général de la Fédération neuchâteloise des entrepreneurs

«Un jour, en nous voyant, une dame m'a demandé si le PLR et les Verts avaient fusionné...»

- a) Nicolas Willemin, rédacteur en chef de L'Impex
- b) Thierry Hild, candidat au conseil national
- c) Jean-Marc Richard, animateur

«Il y a eu des discussions très vives au sein du groupe. Je sais que mon vote peut étonner, mais j'assume.»

- a) Chantal, Koh-Lanta
- b) Hélène Segara, membre du jury d'Incroyable talent
- c) Sylvie Perrinjaquet, anc. conseillère nationale

«Je le dis avec tristesse, une partie des gens dans la société ne font plus le lien entre la raison pour laquelle on paie des impôts et les prestations que l'on reçoit en échange.»

- a) Stéphane Garelli, professeur à l'IMD
- b) Christian Lüscher, conseiller national
- c) Denis de la Reussille, conseiller national

Réponse: b
(Supra Facebook, 24 septembre 2015. Le candidat UDC réagissait à un article présentant les endroits incongrus choisis par les militants pour poser les affiches du parti.)

Réponse: c
(L'Impex, 7 octobre 2015. Il précise avoir connu nique «cela au cas où quelques excès seraient tentés de mettre de l'huile sur le feu.»

Réponse: b
(L'Impex, 5 octobre 2015. Le candidat au conseil national évoque ses rencontres avec la population.)

Réponse: c
(L'Impex, 16 septembre 2015). Neuchâteloise, elle a refusé une mesure financière qui aurait profité à la future antenne neuchâteloise du Parc national de l'innovation. Mais elle «assume».

Réponse: c
(Migros Magazine, 14 septembre 2015)

En tant que membre du SER vous profitez de 15 % de rabais sur les assurances de Generali.

Generali Assurances
T +41 800 881 882
partner.ch@generali.com
generali.ch/ser



Laissez-nous donc enseigner!

Convocation à un nombre toujours croissant de séances; explosion du nombre de documents à distribuer aux élèves, à vérifier et compléter, souvent sans lien avec l'enseignement. La coupe est pleine, les enseignants neuchâtelois ont exprimé leur ras-le-bol en adoptant une résolution lors de la Journée syndicale.

Pierre Graber, président du SAEN



Selon un récent sondage auprès de nos membres, l'écrasante majorité d'entre eux a dû participer à un nombre considérable de séances et remplir quantité de documents administratifs dans les premières semaines.

Logique, direz-vous. Il faut de l'ordre pour lancer l'année scolaire et assurer un minimum de cohésion au sein des établissements. Admettons. Mais peut-être pas à ces doses-là! Alertés par nos membres, nous avons procédé à une petite enquête qui a rencontré un succès spectaculaire: une centaine de réponses en une dizaine de jours à la vingtaine de questions couvrant le sujet. Cette seule information en dit déjà long sur la pertinence du sondage.

Halte à la réunionite

Ainsi, en moins de deux mois, les enseignants ont été convoqués à un grand nombre de séances de centre, de cycle, de degré, de branche, etc. Evidemment, la presque totalité de ces séances a été convoquée hors du temps de travail avec les élèves. Cerise sur le gâteau, une bonne moitié de ces rencontres sont considérées comme inutiles par les sondés... à commencer par la rituelle séance de rentrée avec communication d'informations déjà connues des participants.

La paperasse n'a pas dit son dernier mot

La moitié des sondés ont dû traiter au moins quatre documents administratifs, c'est-à-dire en distribuer plusieurs, les réclamer en retour, les vérifier, compléter et retourner au secrétariat; un tiers d'entre eux en ont même eu six ou davantage... en tout juste sept semaines!

Au moins, l'utilité de la plupart des documents administratifs n'est-elle pas contestée, même s'ils ne concernent pas directement l'enseignement.

Cela dit, il semble bien que l'outil informatique n'allège en rien la charge de

l'enseignant, bien au contraire, puisque cela incite les autorités à multiplier les enquêtes.

Ras-le-bol

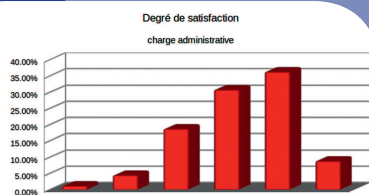
En résumé, sans appel, les trois quarts des sondés sont mécontents de la charge administrative qu'on leur inflige (cf. tableau).

La résolution¹

L'Assemblée générale du SAEN, réunie le 18 novembre 2015 à Couvet, demande au Département de l'éducation et de la famille (DEF):

- de distinguer clairement la part administrative dans les charges des écoles et du département;
 - de proscrire les actes administratifs non fondés;
 - de simplifier le travail administratif;
 - de décharger l'enseignant-e de toute tâche administrative non pédagogique; en utilisant mieux, voire en réorganisant les équipes des secrétariats des établissements scolaires;
 - de simplifier l'ensemble des directives et formulaires; de plus, d'empêcher des interprétations ou des extensions propres à certains cercles scolaires;
 - de créer un accès simple à l'ensemble des plateformes numériques à partir du RPN; le SAEN considère que l'outil informatique – outre son intérêt pédagogique – doit faciliter la vie des enseignant-e-s, or il est trop souvent une embûche dans les actes quotidiens de la profession;
 - de simplifier la procédure de commande de manière à ce que chaque enseignant-e puisse disposer en tout temps du matériel adéquat pour les élèves.
- Espérons que cette démarche rencontrera l'écho qu'elle mérite, permettant aux enseignants de concentrer leur énergie sur le cœur du métier.

¹ Délais d'édition de l'Educateur obligent, ce billet a été écrit avant l'Assemblée générale. Celle-ci peut avoir retouché la résolution.



Davantage sur le site

SAEN

+41 (0)78 634 48 49
www.saen.ch

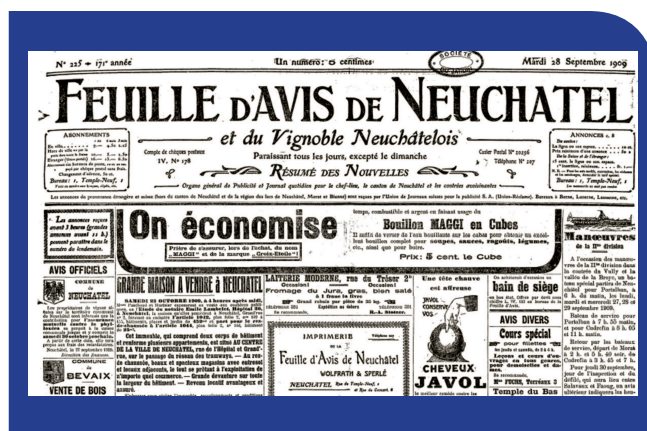
Retour vers le futur

Les lignes ci-après sont tirées d'un article non signé, paru dans la «Feuille d'Avis de Neuchâtel et du vignoble neuchâtelois», paraissant tous les jours, excepté le dimanche, résumé des nouvelles, organe de publicité et journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes», datée du 28 septembre 1909. Puissent-elles inspirer à tous ceux qui aujourd'hui commentent l'actualité confortablement installés devant leur écran des sentiments un peu plus contrastés...

Stefan Lauper

Quelques notes sur l'émigration en Amérique¹

A une époque difficile comme celle que nous traversons, dans un moment de crise industrielle aussi intense, il ne sera peut-être pas sans intérêt ou sans utilité pour tous ceux dont la question du pain quotidien devient un problème ou qui ne savent que faire de leurs enfants, de connaître ce que sont les conditions de la vie dans un autre pays, hors de notre vieille Europe où le travail devient rare et mal rétribué. A l'intention des lecteurs de la «Feuille d'Avis de Neuchâtel», [...] j'ai essayé de résumer brièvement ce qu'est le travail et sa rémunération dans le Washington [...]. Les machines jouent dans ces pays un rôle autrement important qu'en Suisse. Le paysan se fatigue beaucoup moins tout en produisant infiniment plus de travail. [...] Dans les jardins potagers on cultive les mêmes légumes que dans notre bon pays de Neuchâtel, mais avec plus de succès et moins de travail, grâce à la fertilité du sol et à un outillage bien approprié. [...] Les écoles primaires sont gratuites mais non obligatoires, on est libre de les fréquenter jusqu'à l'âge de 20 ans. Le matériel scolaire est à la charge des élèves. Les temples et les maisons d'école sont assez nombreux pour que la fréquentation en soit facile pour qui n'est décidément pas trop isolé. La sécurité des personnes et des biens est aussi bien garantie qu'en Suisse; quant à la moralité, elle est certes à la hauteur de la nôtre. [...] Je crois utile de ne pas laisser le lecteur sous l'impression qu'il y a par delà l'océan [...] un Eldorado regorgeant d'or qui nous tend les bras et pour lequel il faut se hâter de lâcher ce que nous avons ici! Personnellement très attaché au vieux pays, cette pensée est loin d'être la mienne et je me garderai bien de prêcher une émigration, désirable peut-être, mais qui enlève malheureusement bien des intelligences et des forces vives au vieux pays. [...] Ces réserves faites, il n'en reste pas moins réel que, étant données les circonstances si précaires de notre industrie, il est actuellement beaucoup plus facile de se créer une situation dans ces pays neufs qu'en Suisse. Cela est infiniment regrettable sans doute, mais le plus pur



patriotisme n'y saurait rien changer! Aussi, à l'ouvrier qui n'a plus ou peu de travail, au fabricant dont la crise paralyse les affaires, au paysan manquant de capitaux pour établir ses enfants, au père de famille qui ne sait plus quelle vocation donner à ses fils, au jeune homme enfin qui végète ici dans une activité stérile, à tous ces maltraités du travail et de la fortune il est bien permis de jeter les yeux sur une contrée plus privilégiée. Ces désirs sont légitimes sans mépriser quoi que ce soit de ce que notre chère patrie nous a donné jusqu'ici. Seulement dans une entreprise comme celle de l'émigration il faut être prudent et ne rien lancer à l'aventure. [...] Les sources de renseignements ne manquent pas car de nombreuses familles suisses, romandes ou neuchâteloises, sont déjà fixées au Washington. [...] Ces compatriotes ne refuseront certainement pas de renseigner et de diriger les amis de la Suisse. Négliger leur aide et leurs conseils serait une faute qui peut conduire à de très regrettables déceptions. Puissent ces quelques notes être pour plusieurs des premiers jalons vers une ère de prospérité dans une nouvelle patrie. •

¹ Le texte complet se trouve sur www.saen.ch → l'Educateur → Compléments. Il a été déniché dans les archives de l'Impex (www.lexpressarchives.ch)